



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES
« CVM SA »

DEMANDE DE COTATIONS
POUR L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE
POUR MOTEURS MARINS CATERPILLAR DU
CHALAND TONGA

DC N°0011/Fr/CGPMP/CVM/2017

DECEMBRE 2017

Préface

Ce Dossier type de Demande de cotation a été préparé à l'intention des Autorités contractantes pour la passation de marchés de fournitures et services par consultation de fournisseurs (à l'échelon international ou national) selon les modalités prévues dans la loi relative aux marchés publics et le Manuel de Procédures pour les marchés en dessous du seuil d'appel d'offres fixé à l'article du décret n° 10/34 du 28 décembre 2010 fixant les seuils de passation, de contrôle d'approbation des marchés publics.

Pour respecter la constitution classique d'un dossier de consultation, la présente demande type de cotation comprend les pièces suivantes :

- La lettre de demande de cotation,
- Les instructions aux fournisseurs,
- Le modèle de cotation,
- Le bordereau descriptif et quantitatif des fournitures,
- Le modèle de lettre de marché,
- Le modèle de tableau de comparaison des offres

Les agents de la Cellule de gestion des marchés publics de l'Autorité contractante doivent prendre soin de compléter la lettre de demande de cotation et d'indiquer les spécifications techniques et les quantités des biens ou services, objet du marché, dans le bordereau descriptif et quantitatif.

Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	4
1. Dispositions générales	4
B. Le Dossier de Demande de cotations	4
2. Contenu du Dossier	4
C. Préparation des cotations	4
3. Langue de l'offre	4
4. Documents constitutifs de l'offre	4
5. Cotation	4
6. Monnaies de l'offre	5
7. Délai de validité des cotations	5
D. Dépôt des cotations	5
8. Cachetage et marquage des offres	5
9. Date et heure limite de dépôt des offres	5
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	5
10. Ouverture des plis par l'Agence	5
12. Evaluation et Comparaison des offres	5
F. Attribution du marché	6
12. Attribution du marché	6
13. Notification de l'attribution du marché	6
14. Signature de la lettre de marché	6
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	6

Section II – Lettre de Demande de cotation 8

Section III – Modèles d'annexes 9

1. Lettre de Cotation
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)
3. Lettre de marché
4. Description technique des fournitures (à remplir par demande de cotation)
5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par demande de cotation)

Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de communiquer aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par demande de cotation. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. **Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de cotations

2. **Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- Demande de cotations (DC)
 - Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - Modèle de lettre de cotation
 - Modèle de lettre de marché
 - Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications, contenus dans le dossier de demande de cotations.

C. Préparation des offres

3. **Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés en français.
4. **Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée par le représentant du fournisseur dûment habilité;
 - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé par le représentant du fournisseur dûment habilité;
 - (b) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé par le représentant du fournisseur dûment habilité;
5. **Cotation** 5.1 Le Fournisseur précisera dans sa lettre de cotation le lieu de livraison, la nature et le contenu des prix :
- a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) ;
 - ou

b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de demande de cotation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne réservée à cette fin, le prix unitaire, le prix total pour chaque article et les délais de livraison des fournitures qu'il se propose d'observer en exécution du présent marché.

5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché

6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés en FCFA.

7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de demande de cotation.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

(a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans la lettre de demande de cotation ; et

(b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de demande de cotation.

9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de demande de cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Agence 10.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de demande de cotation.

10.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Evaluation et Comparaison des offres 12.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue administratif, des délais et des spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

F. Attribution du marché

- 12. Attribution du marché** 12.1 L’Autorité contractante attribuera le marché au Fournisseur, dont il e aura déterminé que l’offre est conforme pour l’essentiel aux dispositions du dossier de demande de cotations, et qu’elle est la cotation la moins disante.
- 13. Notification de l’attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l’Autorité contractante constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de demande de cotations.
- 14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, L’Autorité contractante signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.
- 15. Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel de l’Autorité contractante et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d’éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s’interdire tout acte de corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de “corruption” quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un agent public au cours de la procédure d’attribution ou de l’exécution d’un marché, et
 - (ii) se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché de manière préjudiciable à l’Autorité contractante. Le terme “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l’offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver l’Autorité contractante des avantages de cette dernière.
 - (iii) est également coupable de “corruption” quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d’enregistrement différents.

Section II - Lettre de demande de cotations**LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES
« CVM SA »**

[A adresser à au moins 3 fournisseurs spécialisés² dans le domaine des fournitures à acquérir, de façon à obtenir au moins trois offres.]

Objet : DEMANDE DE COTATIONS

Concerne : **ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE POUR MOTEURS MARINS
CATERPILLAR 3306 DU CHALAND TONGA**

Madame, Monsieur,

Il est prévu dans le cadre de l'exécution du projet susmentionné de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ci-après : pièces de rechange pour la révision des moteurs marins Caterpillar 3306 TB et BB du Chaland TONGA.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif quantitatif de ces équipements que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 06/02/2018, à 13 heures 00' (heures locales) sous enveloppe cachetée adressée de l'Autorité contractante avec la mention « Consultation restreinte n° DC/01Fr/CGPMP/CVM/2017 » inscrite à l'encre rouge au coin supérieur gauche de l'enveloppe.

Votre offre devra être chiffrée *TTC* dont la validité est de 90 jours et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces équipements sont à livrer au Siège de la CVM « SA » à Boma dans un délai de 30 jours

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Christine TUSSE DAUMBO

² A l'échelon national ou international.

Section III – Modèles d'annexes**1. Lettre de Cotation**

Date: _____

Demande de cotations N°: _____

A LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES

Avenue Makhuku n°2,
Commune de NZADI/BOMA

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le dossier de demande de cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer *[description des fournitures et services]* conformément à la demande de cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre de demande de cotations; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

*[signature]*_____
[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

[Indiquer le nom du Fournisseur]

LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES
« CVM S.A. »

Consultation restreinte No DC/011/FR/CGPMP/CVM/2017 du 20/12/2017

Date de remise des prix 06/02/2018

2 - Bordereau Descriptif Quantitatif
(Ce bordereau est à remplir par le Fournisseur)

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
1.	KIT POCHETTE DES JOINTS	2 KITS			30 jours	BOMA
2.	CHEMISE STANDARD	12 PIECES				
3.	ORING CHEMISE	36 PIECES				
4.	SEGMENT	12 KITS				
5.	COUSSINETS DE PALIER STANDARD	14 JEUX				
6.	COUSSINETS DE BIELLE STANDARD	12 JEUX				
7.	RETIEN AVANT DU VILEBREQUIN	2 PIECES				
8.	RETIEN ARRIERE DU VILEBREQUIN	2 PIECES				

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, complète les trois premières colonnes (numéro, description et quantité uniquement) et laisse le soin au fournisseur d'inscrire les prix unitaires et totaux ainsi que le lieu et le délai de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le Fournisseur est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format]

LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES
« CVM S.A. »

Consultation restreinte No DC/011/Fr/CGPMP/CVM/2017 du 20/12/2017

Date de remise des prix 06/02/2018

3 – Spécifications techniques des Fournitures

No	Désignation	Spécifications techniques détaillées de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
-	<p>CARACTERISTIQUES Marque moteur: Caterpillar Type : 3306/MARIN Série : 84Z1 - UP - 84Z02 AR N° : 1W3870 Power : 235HP - 175KW RPM : 2000 T/m Année : 1990</p>		-	-	-
1.	KIT POCLETTE DES JOINTS	MOTEURS	2 KITS	30 jours	BOMA
2.	CHEMISE STANDARD	2P8889	12 PIECES	Idem	Idem
3.	ORING CHEMISE	5S6670	36 PIECES	Idem	Idem
4.	SEGMENT	2W1709	12 KITS	Idem	Idem
5.	COUSSINETS DE PALIER STANDARD	4W1709	14 JEUX	Idem	Idem
6.	COUSSINETS DE BIELLE STANDARD	4W5739	12 JEUX	Idem	Idem
7.	RETEN AVANT VILEBREQUIN	5S6296 - 2P3859	2 PIECES	Idem	Idem
8.	RETEN ARRIERE VILEBREQUIN	4W0452	2 PIECES	Idem	Idem

4 - Lettre de marché

AUX TERMES DE LA DEMANDE DE COTATION N° DC/011/Fr/CGPMP/CVM/2017 intervenue le 20/12/2017 entre **LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES, CVM S.A.** (ci-après désignée comme « L'Autorité contractante ») d'une part et *[insérer le nom et l'adresse complète (physique et postale) du Fournisseur]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, pièces de rechange pour la révision des moteurs marins Caterpillar 3306 TB et BB du Chaland Tonga et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché:
 - La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
 - Le Bordereau Description Quantitatif *[et le Calendrier de livraison si nécessaire]* et ;
 - Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards, aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le montant de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce, selon les modalités de paiement ci-après : *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci dessous.

Fait et Signé à Kinshasa, le _____ LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES, CVM S.A.

Christine TUSSE DAUMBO

Fait et Signé à _____ le _____ (pour le Fournisseur)

LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES
 « CVM S.A. »

Demande de cotations No DC/011/Fr/CGPMP/CVM/2017 du 20/12/2017

Date de remise des prix 06/02/2018

Date d'ouverture des plis le 06/02/2018

Lieu d'ouverture : Boma

5 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des Fournisseurs	Nationalité	Conformité de la cotation			Prix Total TTC ou HT vérifiés	Remarques
			Crit. admin	Spécif. techn	Délais		
1.							
2.							
3.							
4.							

Membres de la Commission de passation des marchés :

Nom _____ Fonction _____ Signature _____

1. -
2. -
3. -
4. -